

DELIBERATION N°1 – Comptes administratifs 2016

Le Bureau syndical donne un avis favorable aux projets de comptes administratifs présentés par le Président et précise qu'il sera demandé au prochain Comité syndical d'arrêter les comptes administratifs de l'année 2016.

DELIBERATION N°2 – Projets de Budgets 2017

Le Bureau syndical valide les projets de budgets primitifs 2017 présentés par le Président et précise qu'ils seront proposés au Comité syndical lors de sa prochaine réunion.

DELIBERATION N°3 – Programmation des travaux 2017

Le Bureau syndical valide les deuxièmes listes de travaux 2017 ci-après :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 25 extensions à Adelans-et-le-Val-de-Bithaine, Athesans-Etroitefontaine, Bouligny, Boul, Chalonnvillars, Chapelle-St-Quillain (La), Germigny, Gezier-Et-Fontenelay, Grattery, Gy, Haut-du-Them-Château-Lambert, Jussey, Loulans-Verchamp, Magny-Vernois, Melisey, Mollans, Perrouse, Raddon-et-Chapendu, Roye, Scye, Velesme-Echevanne, Velleguindry-Et-Levrecey, Villafans, Vilory et Vy-les-Lure.
- ✚ 4 renforcements à Gy, Saint-Bresson, Traves et Ternuay-St-Hilaire.
- ✚ Un aménagement esthétique à Vauvillers.
- ✚ Une sécurisation de fils nus à Gy.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 7 extensions à Boul, Gevigny, Gezier-Et-Fontenelay, Perrouse, Traves, Velleguindry-Et-Levrecey et Villers-les-Luxeuil.
- ✚ 3 renforcements à Gray, Gy et Pontcey.
- ✚ des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
 - sous la maîtrise d'ouvrage des communes à Basse-Vaivre (La), Brevilliers, Chariez, Chassey-les-Montbozon, Creveney, Ecomagny et Oricourt.
 - sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SIED 70 à Arc-les-gray, Hyet et Traves.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

Neuf opérations sont programmées à Bouligny, Athesans-Etroitefontaine, Chalonnvillars, Gezier-Et-Fontenelay, Gy, Magny-Vernois, Velesmes-Echevanne, Villers-les-luxeuil et Traves.

DELIBERATION N°4 – Convention KIWIPASS pour les bornes de recharge pour véhicules électriques

Le Bureau adopte le projet d'accord d'itinérance avec la société KiWhi Pass Solutions, ce dernier a pour objet de permettre l'accès des IRVE du syndicat aux utilisateurs de la carte KIWHI aux tarifs pratiqués par le SIED 70 conclu pour une durée de 3 ans renouvelable tacitement par périodes de 1 an, les tarifs du SIED 70 pourront être modifiés chaque année.

DELIBERATION N°5 – Recrutement d'un responsable de secteur

Par délibération n°9 du 16 janvier 2017, le Bureau Syndical a décidé de lancer un nouveau recrutement pour un poste de technicien se réservant la possibilité de recruter un contractuel. Faute de candidatures de titulaires de la fonction publique territoriale, il autorise la reconduction du contrat en cours avec l'agent occupant actuellement ce poste et charge le Président de signer tous les documents nécessaires à ce recrutement.